DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal : le 6 octobre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 19 octobre 2009

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2009

PLACE DE LA BRECHE - REALISATION D'UNE VOIE EN SITE PROPRE AVENUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE - FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi 15 octobre 2009

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers:

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jacques TAPIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Elsie COLAS donne pouvoir à Guillaume JUIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2009

DELIBERATION D20090457

AMERU

PLACE DE LA BRECHE - REALISATION D'UNE VOIE EN SITE PROPRE AVENUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE - FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors de sa séance du 30 mars 2009, le Conseil municipal a validé l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre de la place de la Brèche prévoyant notamment la réalisation d'une voie en site propre Avenue des Martyrs de la Résistance.

Le montant des travaux correspondant à la réalisation de la voie en site propre et des feux tricolores permettant de prioriser les bus dans les carrefours est estimé à 105 995.50 €.

La ville de Niort prend à sa charge le surplus qualitatif correspondant à la réalisation de la voie en pavé plutôt qu'en enrobé.

Aussi, il convient de solliciter un fonds de concours pour la réalisation de cette voie auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort. Son montant prévisionnel est fixé à 68 195 € conformément au plan de financement défini ci-dessous :

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Travaux	92 170.00 €	Ville de Niort	37 800.50 €
Maîtrise d'œuvre et	13 825.50 €	Communauté	68 195.00 €
divers (15 %)		d'Agglomération de Niort	
TOTAL	105 995.50 €	TOTAL	105 995.50 €

Le fonds de concours sera ajusté en fonction de la nature exacte des travaux et des montants correspondants constatés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort conformément au plan de financement, d'un montant de 68 195 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour Madame le Maire de Niort **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE